

Rudis et Graecis intacti carminis auctor (Horace, Serm. I 10, 66)

Autor(en): **Godel, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **30 (1973)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-24375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rudis et Graecis intacti carminis auctor (Horace, Serm. I 10, 66)

Par Robert Godel, Genève

Sur l'interprétation de ce vers, les commentaires anciens concordent : pour Porphyron comme pour le Pseudo-Acron, le *carmen* dont il s'agit est la satire en hexamètres (*exametris uersibus*, Porph.; *heroico metro*, Ps.Acr.). Cela implique l'identité de l'*auctor* et du personnage désigné plus haut (v. 48) comme l'*inuentor*, à savoir, incontestablement, Lucilius¹. Or il n'est pas possible que, dans le contexte du v. 66, ce poète soit déclaré plus soigneux de son style (*limatior*) que lui-même. A moins de supposer, comme Sabbadini (1944 p. 73), que *auctor* est mis pour *si quis sit auctor*, et d'entendre : plus soigneux de son style que ne l'est, en général, le créateur d'un genre poétique². Mais cette interprétation, en soi difficile à soutenir, s'accorde mal avec le vers suivant : il faut bien que *rudis ... carminis auctor* soit le signalement d'un poète identifiable au même titre, ou du moins dans la même perspective, que les *poetae seniores* que Lucilius a peut-être surpassés par les qualités du style.

Il n'est apparemment pas difficile d'identifier ce poète, du moment qu'on sait, grâce à Porphyron et à Acron, de quelle sorte de *carmen* il est le créateur. Il suffit de négliger la mention expresse de l'hexamètre pour pouvoir lire, sous la périphrase d'Horace, le nom du premier poète qui publia une *Satura* : Q. Ennius. Sans remonter jusqu'à Isaac Casaubon, qui voulait corriger *rudis et* en *Rudius*³, on trouve cette interprétation chez plus d'un éditeur moderne, parfois assortie de quelques réserves. L. Müller, par exemple, reconnaît que *Graecis intacti carminis* ne s'applique pas aux fragments conservés de la *Satura* ennienne ; mais c'est

* Les éditions consultées sont celles de Lucian Müller (Prag/Wien/Leipzig 1891); Remigio Sabbadini (Torino 1905; 2e éd. 1944); F. Plessis et P. Lejay (3e éd. Hachette, Paris 1909); Paul Lejay (Paris 1911); H. R. Fairclough (The Loeb Classical Library, Harvard/London 1926; dern. tirage 1961); François Villeneuve (Coll. des Universités de France, Paris 1932); Ad. Kiessling et R. Heinze (6e éd., Weidmann, Berlin 1957); Domin. Bo (Corpus scriptorum Latinorum Paravianum, Torino 1959); Fr. Klingner (Teubner, Leipzig 1959). En outre : Otto Weinreich, *Römische Satiren* (Artemis Verlag, Zürich 1949). L'ouvrage de Ed. Fraenkel, *Horace* (Oxford 1956), est cité d'après l'édition de 1966 (Oxford Paperbacks).

¹ Porphyron. in v. 48. Cf. *Serm.* II 1, 62–63. Seul Lejay, dans son édition de 1911, a pensé qu'il était question d'Ennius : « *Illi et hunc*, du v. 50, ne peuvent désigner la même personne ». L'argument n'est pas pertinent.

² De même, Fairclough traduit : « more polished than you would expect one to be who was creating a new style » (p. 121). L'interprétation impersonnelle de *rudis ... carminis auctor* remonte à Nipperdey, au témoignage de Ed. Fraenkel, qui la fait sienne (*Horace* 131 n. 3).

³ *De satyrica Graecorum poesi et Romanorum satira* (Paris 1605) 255–256. La conjecture de Casaubon est signalée par Domin. Bo dans l'apparat critique de son édition des satires, p. 76 (Dans Cic. *Pro Archia* 22, le savant humaniste lisait : *Rudium hominem*).

qu'Horace n'avait pas relu cet ouvrage depuis ses jeunes années (1891 p. 137). Pour F. Villeneuve, c'est bien sans doute Ennius qui est désigné ici comme le «garant» ou le «patron» de la satire. Mais Horace pouvait aussi avoir en vue le créateur inconnu de la *satura* dramatique; ou même, si *carmen* signifie simplement «vers», Livius Andronicus, le créateur du saturnien littéraire (1932 p. 107). O. Weinreich pense d'abord à Naevius, dont la *Satura* pourrait avoir été un livre de satires isolé, antérieur à l'œuvre plus importante d'Ennius (1949 p. xvii-xviii). Mais Horace fait peut-être allusion à Ennius lui-même, bien qu'il ne le nomme pas ailleurs comme un de ses devanciers dans le genre satirique (p. xxvi).

En revanche, l'identification de l'*auctor* à Ennius est rejetée catégoriquement par Kiessling et Heinze: elle est incompatible avec l'expression *Graecis intacti carminis*, comme l'avait déjà remarqué L. Müller; de plus, Horace n'a jamais désigné Ennius comme le précurseur de Lucilius. D'autre part, il serait vain d'assigner une place à l'*auctor* en question dans la période pré littéraire, parmi les auteurs d'oracles ou de chants rituels comme le *carmen Saliare*⁴: à toute époque, il y a des poètes malhabiles. En conclusion, *auctor* signifie ici 'auteur' («Verfasser»), et *rudis ... carminis* désigne et qualifie les vers sans art d'un poète sauvage, dénué de culture littéraire («die kunstlosen Verse eines ungebildeten Naturdichters»: 1957 p. 171). La critique, pertinente, débouche ainsi sur une interprétation peu convaincante. Car tout le passage évoque une perspective chronologique; et dans cette perspective, le mystérieux *auctor*, venant avant les *poetae seniores*, ne peut être par rapport à Lucilius qu'un lointain prédécesseur.

Dans son livre sur la satire⁵, U. Knoche, à deux reprises (p. 13 et 20), fait état du vers qui nous occupe. Il y voit un témoignage parfaitement clair rendu par Horace à Ennius, créateur d'un genre inconnu des Grecs. Dans le Nachtrag de la 2e édition, p. 112, il se réfère à K. Büchner, qui, dit-il, a donné de ce vers une interprétation correcte et précise («richtig und genau»). A en juger par ces qualificatifs, le problème est résolu, et on s'étonne que Kiessling et Heinze ne se soient pas rangés à une opinion si autorisée. Voyons donc quelle est l'argumentation de Büchner⁶.

Horace compare trois époques (v. 64-71): celle des anciens poètes, celle de Lucilius, et l'époque contemporaine (*hoc nostrum ... aeuom*). L'*auctor* est donc, sûrement, l'un des anciens; et s'il est distingué de la masse (*turba*), c'est qu'il est directement comparable à Lucilius. Il serait absurde de déclarer ce dernier *limatior* par rapport à un poète qui n'aurait pas usé de la lime au moins dans la même mesure qu'un Livius, un Naevius ou un Pacuvius. Ce poète, d'autre part, est un

⁴ Kiessling et Heinze citent ici *Epist.* II 1, 26 et 86. Ceci doit viser Fr. Leo, *Geschichte der römischen Literatur* (Berlin 1913) 424 n. 1.

⁵ *Die römische Satire* (Berlin 1949). Je cite d'après la 2e éd. (Göttingen 1957). Disciple de Knoche, W. Krenkel ne manque pas non plus de rapporter à Ennius l'allusion au *rudis ... carminis auctor* (Lucilius, *Satiren* [Brill, Leiden 1970] vol. I p. 51).

⁶ Compte rendu de la 1re éd. du livre de Knoche: *Gnomon* 22 (1950) 239-243.

créateur, non un simple écrivain («Schriftsteller»); et le créateur, non pas d'un vers comme le saturnien, mais d'un genre poétique. Mais il faut bien voir ici que *rudis* qualifie *auctor* et non *carminis*: cet adjectif se rencontre, chez Horace, dans quatre autres endroits⁷, toujours dans la même acception. On traduira donc: «le créateur inexpérimenté (ou: encore malhabile) d'un genre de poésie que même les Grecs (*et Graecis*) n'ont pas abordé». Il y a plus: l'épithète n'est pas seulement qualificative; elle est aussi allusive: pour des lecteurs cultivés, *rudis* ne pouvait manquer d'évoquer le nom de Rudiae, la bourgade natale d'Ennius. Virgile a usé une fois du même procédé allusif: dans *saturi petito longinqua Tarenti* (Georg. II 197), l'épithète évoque à la fois la fertilité du territoire de Tarente et le nom de la vieille cité voisine, *Saturium*⁸.

K. Büchner utilise dans son raisonnement un critère cher aux philologues, celui de l'usage de la langue («Sprachgebrauch») propre à un écrivain. Critère légitime, assurément, puisque toute expression littéraire, chez les Romains en particulier, implique un choix parfois sévère des mots et des tours syntaxiques, et qu'aucun auteur n'a puisé sans discernement dans les ressources lexicales et grammaticales du latin. Mais valable dans certaines limites seulement, en ce sens que, si on peut constater qu'un écrivain a employé tel mot, et dans telle acception, ou n'a jamais employé tel autre, on n'a pas pour autant le droit de décider de ce qu'il pouvait – ou ne pouvait pas – se permettre d'écrire, et de mettre des bornes, pour user d'un terme chomskyen, à sa compétence linguistique. On peut ainsi constater qu'Horace a employé trois ou quatre fois *rudis* au sens de 'novice, inexpérimenté'. Mais l'acception ancienne du terme est celle de 'non façonné, non travaillé'⁹. Familière à Cicéron, Virgile, Ovide, Martial, elle l'était certainement à Horace, au même titre que l'autre, dont on n'a pas d'exemple antérieur à Cicéron; et *rude ... ingenium* (Ars 410) s'interprète fort bien par 'un génie brut, non façonné par l'étude'¹⁰. Il est donc arbitraire, parce qu'Horace a écrit ailleurs *rudis agminum sponsus* ou *me ... rudem belli*, de rapporter *rudis* à *auctor* et de disjoindre ainsi le groupe coordonné *rudis et Graecis intacti*, dont le second membre précise le premier: 'poésie brute (non élaborée), parce que non touchée par les Grecs (ne portant pas la trace de leur influence)'¹¹.

Dès lors, l'allusion à Rudiae s'évanouit, et les arguments contraires reprennent toute leur force. En particulier, toutes les fois qu'Horace évoque Ennius, c'est, très explicitement, à titre de poète épique et tragique: *Calabrae Pierides* (Carm.

⁷ *Carm.* III 2, 9; 24, 54; *Epist.* II 2, 47; *Ars* 410 (*rude ... ingenium*).

⁸ *Saturi*: aut fecundi aut quod est iuxta oppidum Satur (i)um, Serv. In *Georg.* II 197. Cf. Conington-Nettleship, *The works of Virgil* (London 1898) vol. I p. 245. Le vers d'Ovide *Ennius ingenio maximus, arte rudis* (*Tr.* II 424), cité par Büchner, ne mérite pas d'être versé au dossier: cf. *Ennius arte carens* (*Am.* I 15, 19).

⁹ Cincius, *De uerbis priscis* (ap. Fest. p. 322 L.).

¹⁰ Domin. Bo, *Lexicon Horatianum* II (Hildesheim 1965–1966) 249.

¹¹ Büchner a cent fois raison de rejeter l'interprétation de *Graecis* comme un neutre pluriel. Mais il est inutile, et sans doute abusif, de dire, à propos de *intacti*, que «*tangere in dieser Bedeutung von Horaz* (s. epi. 1, 3, 16) in negativer Wertung gebraucht wird».

IV 8, 20); *Ennius ipse pater ... ad arma prosiluit dicenda* (Epist. I 19, 7); *Ennius ... alter Homerus* (Epist. II 1, 50); *in Acci nobilibus trimetris ... et Enni* (Ars 259); et dans notre satire même (v. 53–54):

Nil comis tragici mutat Lucilius Acci?

*Non ridet uersus Enni gravitate minores?*¹²

Le seul passage où ce titre manque, *lingua Catonis et Enni* (Ars 56) n'infirmes pas la règle: nulle part Horace ne se réfère à la *Satura*. Il serait vraiment étrange que l'unique allusion à cette œuvre mineure fût anonyme. La contre-épreuve n'est pas moins éclairante: chaque fois qu'Horace parle de la satire, c'est Lucilius qui est nommé (Serm. I 4, 6. 57; 10, 2. 53. 56. 64; II 1, 17. 29. 62. 75).

S'il est délicat de juger, dans le détail, de l'usage qu'un auteur fait de sa langue, et aventureux de décréter, par exemple, que *rudis*, chez Horace, ne qualifie jamais que des personnes, tout est plus net quand il s'agit des idées. Nous ignorons et ne saurons jamais ce qu'Horace pensait, par exemple, du poème de Lucrèce, qu'il cite une fois¹³, mais dont il ne dit rien. En revanche, nous connaissons, dans toutes ses nuances, son opinion sur l'œuvre d'Ennius et celle de Lucilius. Pour interpréter correctement les v. 66–67 de la 10^e satire, il nous faudrait donc connaître ses idées sur les origines et l'histoire de la poésie latine. Mais c'est, bien sûr, Horace lui-même qu'il convient d'interroger sur ce point, et non les commentateurs anciens, qui se sont fourvoyés en confondant l'*auctor* du v. 66 avec l'*inuentor* du v. 48¹⁴. Ceux des éditeurs et des critiques modernes qui identifient celui-là à Ennius, voire à Naevius, ne retiennent des commentaires que l'idée d'une *satura* mal définie, et font tort ainsi non seulement à Porphyryon et à Acron, pour qui *carminis* dénotait la satire en hexamètres, mais à Horace aussi, qui n'a employé *satura* que dans son second livre, et pour qui ce terme ne s'appliquait qu'à l'œuvre de Lucilius et à ses propres *sermone*s.

Relisons donc dans son contexte (64–69), mais sans plus penser à la *satura*, le vers tant discuté:

Fuerit Lucilius, inquam,

65 *comis et urbanus, fuerit limatior idem
quam rudis et Graecis intacti carminis auctor
quamque poetarum seniorum turba; sed ille
si foret hoc nostrum fato delatus in aeuom,
detereret sibi multa ...*

La structure même de la phrase (*quam ... quamque ...*) n'invite pas à ranger le *rudis ... carminis auctor* au nombre des *poetae seniores*, mais au contraire à l'en

¹² Fr. Klingner, dans l'Index nominum de son édition (p. 350–351), donne la liste des passages où Ennius est désigné nommément, *Carm.* IV 8, 20 figurant sous une autre rubrique (*Calaber*); mais il ajoute: «cf. et s. 1, 10, 67» [sic].

¹³ *Serm.* I 5, 101 (cf. *De rerum nat.* V 83).

¹⁴ La différence sémantique, que Lejay s'applique à préciser, n'a en réalité aucune importance dans le cas particulier: les deux termes désignent simplement le créateur (*εὐρητής*).

séparer. Et cela non pas parce qu'il serait, seul d'entre eux, «mit Lucilius direkt vergleichbar» (K. Büchner), puisque Horace n'a jamais fait cette comparaison, mais selon toute apparence parce qu'il n'a pas été leur contemporain. Dans tout le passage, en effet, Horace se réfère implicitement à une vue historique qu'il avait pu tirer des leçons de ses maîtres ou de ses propres lectures. On sait que Varron, en particulier, avait traité de l'histoire de la poésie et du théâtre, peut-être dans plus d'un ouvrage¹⁵. Cette vue historique, on la retrouve, plus développée, dans la première partie de l'épître à Auguste (v. 139–176): la poésie latine est née, bien avant le début de la période littéraire, sous la forme rustique et sans art des *uersus Fescennini* (39–155), que devait rejeter dans l'ombre et dans un juste oubli la poésie d'inspiration grecque (156–176), celle des poètes tragiques, de Plaute (nommé au v. 170), en un mot celle des *ueteres poetae* dont Horace, plus haut (v. 50–62), a fait le catalogue. Il me paraît certain qu'en comparant Lucilius aux poètes antérieurs, dans les vers cités ci-dessus, Horace a pensé à ces deux phases successives, et que *rudis et Graecis intacti carminis* correspond à la *Fescennina licentia*, comme *poetarum seniorum turba* aux *poetae* dont Livius est le premier en date (*Liui scriptoris ab aeuo*, v. 62). Après avoir décrit la détente et les rites qui marquent, chaque année, la fête des récoltes, il enchaîne:

145 *Fescennina per hunc inuenta licentia morem
uersibus alternis opprobria rustica iudit.*

Ce n'est pas par hasard qu'il dit: *inuenta*. La poésie, même folklorique, n'émane pas spontanément de l'âme collective. A l'origine des vers fescennins, ne fût-ce que pour forger le vers lui-même¹⁶, il y a eu un *inuentor*, un *εὐρετής* inconnu, *rudis et Graecis intacti carminis auctor*, bien des siècles avant l'époque où le Romain

161 *serus ... Graecis admouit acumina chartis.*

On objectera que, pour apprécier Lucilius par rapport aux poètes du passé, Horace n'avait pas besoin de remonter si haut. Bien sûr. Mais, s'il n'a jamais eu l'idée de comparer à l'innocente *Satura* d'Ennius la mordante satire lucilienne, il a pu, en revanche, apercevoir une analogie lointaine entre celle-ci et la *Fescennina licentia*, qui, au cours du temps, serait devenue agressive:

148 *donec iam saeuos apertam
in rabiem coepit uerti iocus et per honestas
ire domos impune minax.*

La loi qui aurait mis fin à ces excès interdisait *carmine quemquam describi* (v. 153): c'est le mot même qu'Horace a utilisé en parlant des poètes de la comédie ancienne dont Lucilius est, indirectement, l'héritier:

Siquis erat dignus describi ... (Serm. I 4, 3).

¹⁵ W. Hupperth, *Horaz über die scaenicae origines der Römer* (Diss. Düsseldorf 1961); C. O. Brink, *Horace and Varro*. Entretiens sur l'antiquité classique IX (1963) 175–200.

¹⁶ La suite indique que dans l'esprit d'Horace ce vers était le saturnien (v. 157–159), ce dont il est permis de douter: longtemps utilisé dans les oracles, les maximes morales, les *elogia*, ainsi que dans les premières épopées, à l'instar de l'hexamètre grec, le saturnien semble avoir été de tout temps un vers noble.